



CCCPS / 2022 / DE079
1.3 Conventions de mandat

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 juin 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

Le 23 juin 2022, à 19h, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes à Espenel en session ordinaire, sous la présidence de Denis BENOIT, Président.

Présents	Jean Christophe AUBERT ; Ruth AZAÏS ; Dominique BALDERANIS ; Denis BENOIT ; Rodène BODIN-CASALIS ; François BROCARD ; Isabelle CHANVILLARD ; Cédric FERMOND ; Philippe HUYGHE ; Stéphanie KARCHER ; Muriel LORENZETTI ; Gilles MAGNON ; Jean-Marc MATTRAS ; Catherine MERIEAU ; Franck MONGE ; Hélène PELAEZ-BACHELIER ; Morgane PEYRACHE ; Jean-Pierre POINT ; Patricia PUC et Boris TRANSINNE.
Pouvoirs	Jean-Louis BAUDOUIN à Franck MONGE ; Marcel BONNARD à François BROCARD ; Danielle BORDERES à Jean Christophe AUBERT ; Anne-Marie CHIROUZE à Morgane PEYRACHE ; Audrey CORNEILLE à Ruth AZAÏS ; Dominique DELAYE à Jean Marc MATTRAS ; Agnès FOUILLEUX à Hélène PELAEZ BACHELIER ; Thierry GUILLOUD à Boris TRANSINNE ; René-Pierre HALTER à Denis BENOIT ; Christophe LEMERCIER à Stéphanie KARCHER ; Dominique MARCON à Rodène BODIN CASALIS ; Hervé MARITON à Jean Pierre POINT ; Jean-Philippe ROCHE à Muriel LORENZETTI ; Frédéric TRON à Hélène PELAEZ-BACHELIER et Arnaud VANNIER à Patricia PUC.
Absents	Samuel ARNAUD ; Sarah DUVAUCHELLE ; Caryl FRAUD et Frédéric TEYSSOT
Secrétaire de séance	Hélène PELAEZ-BACHELIER

Convention d'adhésion à l'observatoire de l'habitat bi-départemental de l'ADIL 2022 – 2024

Le Conseil,

I. Rappel du contexte

Depuis 2014, la CCCPS adhère à l'observatoire bi-départemental de l'habitat porté par l'Agence Départemental d'Information sur le Logement (ADIL).

La mission de l'observatoire consiste à analyser de nombreuses données liées à l'habitat permettant à la CCCPS de mieux appréhender le marché local de l'habitat et ses tendances et ainsi, d'adapter au mieux sa politique sur ces questions.

L'analyse des données produite par l'ADIL et leur valorisation permettent à l'intercommunalité et à ses communes membres de disposer annuellement de fiche habitat réalisée à l'échelle communale, d'un portrait de territoire et d'analyse sur des sujets précis (vacances, ...). L'élaboration, en cours, du Programme Local de l'Habitat (PLH) s'appuie également sur les données de l'observatoire, notamment pour la réalisation du diagnostic. L'ADIL participe aussi au comité de pilotage du PLH.

Par ailleurs, l'adhésion à l'observatoire donne droit annuellement à la réalisation d'une étude par l'ADIL correspondant à des besoins spécifiques identifiés par l'intercommunalité. Ces besoins sont exprimés annuellement par l'intercommunalité lors de la convention et ses avenants.



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CRESTOIS
ET DU PAYS DE SAILLANS- COEUR DE DRÔME -
Séance du 23 juin 2022 à 19h**

Président : Monsieur Denis BENOIT

Date de convocation : 17 juin 2022

Nombre de conseillers communautaires en exercice au jour de la séance : 39

II. Objet de la délibération

C'est dans ce contexte qu'il est demandé au Conseil Communautaire de renouveler la convention triennale d'adhésion à l'observatoire de l'ADIL pour la période 2022-2024.

III. Visas

VU l'élaboration du PLH

VU le projet de convention d'adhésion à l'observatoire de l'ADIL listée en annexe

IV. Délibéré

Au vu de ce qui précède, le Conseil Communautaire décide après avoir débattu :

- 1) de valider le renouvellement de la convention d'adhésion à l'observatoire de l'ADIL pour la période 2022 – 2024,
- 2) d'autoriser le Président à signer tout acte afférent à la présente décision.

V. Résultat du vote

Délibération adoptée à l'unanimité.

VI. Annexe

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Annexe I : projet de convention d'adhésion à l'observatoire de l'ADIL pour la période 2022 – 2024.

Le 23/06/2022

Au registre sont les signatures

Denis BENOIT

Président

